

ANNEXE A
(article 39)

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Je certifie que le présent instrument est dûment inscrit et enregistré aux termes de la *Loi sur l'enregistrement foncier* au bureau des titres fonciers du district de _____ le _____ 19__ .

N° d'ordre
Numéro
Registraire de district

ANNEXE B
(article 45)

MAINLEVÉE D'HYPOTHÈQUE

Destinataire : Le registraire de

Je soussigné(e), _____, de (du) _____, certifie que a acquitté toutes les sommes dues ou à échoir sur (ou a acquitté la somme de \$ mentionnée dans) une certaine hypothèque consentie par, de _____, en faveur de _____, en date du _____ 19__, et enregistrée au bureau du registre foncier du, de _____, le _____ 19__, à _____ heures minutes dans le livre _____, sous le n° _____, (mentionnez ici le jour et la date de l'enregistrement de chaque cession d'hypothèque et les noms des parties ou mentionnez que l'hypothèque n'a pas été cédée, selon le cas), que je suis la personne autorisée en droit à recevoir lesdites sommes et que la mainlevée de cette hypothèque (ou pour la somme évoquée précédemment, ou à l'égard de la partie des biens-fonds qui est particulièrement décrite dans les présentes, savoir : _____) est par conséquent accordée.

En foi de quoi j'ai signé, le _____ 19__ .
Témoin

ANNEXE C
(article 52)

CERTIFICAT DE L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Je soussigné(e), (nom et prénoms de l'arpenteur-géomètre), de (lieu de résidence), arpenteur-géomètre du Manitoba, déclare sous serment ce qui suit :

J'ai assisté à l'arpentage que reproduit le présent plan et je l'ai personnellement dirigé. L'arpentage et le plan sont exacts.

Assermenté devant moi, etc.

ANNEXE D
(article 61)

CERTIFICAT D'AFFAIRE EN INSTANCE

Je certifie qu'un certain titre ou intérêt relatif aux biens-fonds qui suivent, savoir : (les indiquer) est contesté dans une action ou une poursuite intentée devant (nom du tribunal) entre A.B. et C.D.

Fait le (indiquer les date, heure et lieu)